



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Banque
interaméricaine de
développement

SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copenhague, Danemark, 6-12 mars 1995

DÉCLARATION CONJOINTE

du

Directeur général
de l'UNESCO

et du

Président de la
Banque interaméricaine
de développement



Sommet mondial sur le développement social

DÉCLARATION CONJOINTE

de

Federico Mayor,
Directeur général
de l'UNESCO

et de

Enrique V. Iglesias,
Président de la
Banque interaméricaine
de développement

SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Sommet mondial sur le développement social

**DECLARATION CONJOINTE
DU DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO
ET DU PRESIDENT DE LA
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT
A L'OCCASION DU SOMMET MONDIAL
POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL**

*Sommet mondial pour le développement social
Copenhague, 6-12 mars 1995*

Vers une conception intégrée du développement

1. Nous voici au seuil d'un siècle nouveau. Ce moment, les peuples et les nations de la planète doivent le saisir pour prendre l'engagement d'assurer aux générations présentes et à venir un monde de paix, de solidarité et de partage, un monde où règnent la démocratie et le respect des droits de l'homme, un monde où les conditions spirituelles et matérielles d'existence permettent à chacun de vivre dans la dignité.

2. L'UNESCO et la BID saisissent l'occasion que leur offre le Sommet mondial pour le développement social pour adresser la présente déclaration conjointe à la communauté internationale et dire leur conviction que, pour de pressantes raisons éthiques, économiques et politiques, la dimension sociale doit être une composante centrale du processus de développement. Cet objectif et les principes qui le sous-tendent nous invitent à l'action. Si nous rêvons d'un monde meilleur, pour nous et pour nos descendants, alors mettons-nous à l'oeuvre et construisons-le. Nous en avons la possibilité, non seulement en tant qu'individus, communautés ou nations, mais aussi en tant que communauté mondiale, cette famille élargie, si riche et si diverse. Dans cette entreprise, il faut faire d'une approche intégrée à l'égard du développement notre cadre stratégique commun, pour tendre vers un développement humain, global et durable.

3. C'est à dessein que nous le disons humain, parce qu'il doit placer les êtres humains, communautés et individus également, au coeur même de ses motivations et de ses préoccupations ; nous l'appelons aussi global, parce qu'il doit chercher à englober harmonieusement les différentes dimensions de l'existence humaine, et durable, car il nous faut garder présent à l'esprit non seulement l'intérêt des générations actuelles, mais aussi celui des générations futures, à qui nous entendons laisser en héritage un monde meilleur. Ce

développement humain, global et durable peut et doit être le développement du XXI^e siècle, le produit d'un choix courageux et lucide en faveur d'une nouvelle réforme sociale, réforme sociale qu'il faut mettre en route dès maintenant. En Amérique latine, elle a déjà commencé dans l'esprit des hommes ; il faut à présent qu'elle s'enracine dans nos actes.

L'urgence éthique, économique et politique de la réforme sociale

4. Cette vision du processus de développement, et de la réforme sociale qu'il suppose nécessairement, constitue d'abord et avant tout un impératif éthique. Maintenant qu'elle a atteint un niveau appréciable de développement, l'Amérique latine ne peut continuer de vivre avec les degrés extrêmes de pauvreté, les inégalités de revenus ainsi que les phénomènes de marginalisation sociale et, trop souvent, d'exclusion pure et simple qui y sévissent actuellement. Une telle situation ne peut être source que de troubles sociaux, de violence et d'une désintégration aggravée.

5. Mais cette réforme sociale est aussi un impératif économique : compte tenu de la concurrence qui caractérise l'environnement international aujourd'hui, la réussite d'un pays dépend directement des capacités créatrices de sa population ainsi que de son aptitude à absorber la technologie, à développer de nouveaux produits et à adapter en permanence ses structures organisationnelles. L'extrême pauvreté, les grandes inégalités de revenus, la marginalisation et l'exclusion sociales sont des phénomènes incompatibles avec ce qui caractérise une base moderne de ressources humaines, laquelle demande des travailleurs qualifiés, au sein d'une communauté de citoyens informés et engagés. Si les normes élémentaires de l'équité sociale ne sont pas respectées, le tissu social commence à se défaire et l'intolérance politique s'installe, créant un climat qui décourage l'investissement. De sorte que, loin d'être une conséquence de la réussite économique, le développement social et la réforme qui doit lui ouvrir la voie, sont en fait des conditions essentielles dont dépendent la viabilité et l'efficacité de l'économie de la région.

6. Compte tenu des pressions qui s'exercent de plus en plus puissamment sur les gouvernements de la région afin qu'ils se préoccupent des besoins sociaux, la réforme sociale devient en outre un impératif politique, et la décision de s'y attaquer une opportune manifestation de réalisme politique.

7. Il faut donc barrer la route à la pauvreté et à l'exclusion. Et la réforme sociale doit partout viser à les réduire massivement et, en fin de compte, à les éliminer de nos sociétés.

Les caractéristiques essentielles de la réforme sociale

8. Toutefois, pour que cette réforme sociale débouche sur un processus de développement qui soit véritablement humain, global et durable, elle doit s'appuyer sur un consensus national et des efforts concertés. Il ne doit pas s'agir d'un élément "étranger" et abstrait, éloigné des réalités locales ; il faut au contraire qu'elle prenne appui sur les caractéristiques, les ressources et les capacités socioculturelles propres à chaque nation. Promouvoir un véritable dialogue national sur ces questions, voilà donc une tâche fondamentale à l'accomplissement de laquelle la communauté internationale, par l'intermédiaire de ses institutions spécialisées, pourrait apporter un concours singulièrement important. Directement produit et épousé par les acteurs sociaux qui oeuvrent au sein de la nation (partis et mouvements politiques, organisations et institutions religieuses, entreprises publiques et privées, syndicats, organisations non gouvernementales, etc.), le consensus social deviendra le fondement à la fois de la légitimité et du maintien des grandes orientations de la réforme sociale. Plus qu'une série de politiques adoptées par tel gouvernement, cette dernière doit donc devenir véritablement la politique de l'Etat.

9. Pour que la réforme sociale soit un processus réellement viable et endogène, il est en outre absolument indispensable qu'elle s'intègre harmonieusement à l'univers culturel de la nation, compte tenu à cette fin de la diversité culturelle de sa population, surtout lorsque cette diversité est l'un des traits marquants de son identité culturelle. Le contexte culturel local, les traditions culturelles, les valeurs, les moyens, les symboles et les pratiques qui nourrissent l'identité culturelle des communautés et des nations doivent donc constituer l'âme et la marque singulière de la réforme, conçue à l'image de la population qu'elle est censée servir. Pour susciter un développement humain, global et durable, la réforme doit plonger ses racines et prendre naissance dans l'humanité même qu'elle entend aider. Ce même dialogue national d'où doit naître le consensus dont la mise en oeuvre transcendera les engagements des gouvernements pour devenir véritablement la politique de l'Etat, devrait aussi être un instrument qui permette d'identifier à la fois les conditions et les formes de cette nécessaire adaptation culturelle, sans laquelle aucun changement digne de ce nom ne saurait entrer dans les faits.

10. La conception nouvelle du développement inspirée par la réforme sociale doit conduire à une amélioration sensible de la situation matérielle et spirituelle de la population. Jamais nous ne devons perdre de vue que les individus sont l'atout maître du développement des nations ; ce sont des agents actifs qui accumulent du capital, développent les ressources nationales, édifient des institutions sociales, économiques et politiques et font progresser le développement national. C'est pourquoi l'éducation est non seulement un droit fondamental de l'homme, mais

aussi une condition préalable à l'exercice des autres droits, au renforcement de la démocratie et à la participation active et créatrice de chacun au processus de développement. Accroître l'investissement dans les ressources humaines nationales devrait donc être l'une des grandes priorités en matière de développement.

11. Il est urgent aussi, si l'on veut que ces objectifs soient réalisables, de réorganiser et de redistribuer les établissements humains. Les grandes métropoles où se produisent l'essentiel des changements sociaux en cours illustrent jusqu'à l'extrême la complexité des problèmes du développement national. Elles sont devenues presque impossibles à gérer. Ces zones urbaines morcelées qui ne cessent de s'étendre et où se concentrent tant de problèmes - chômage, pauvreté, exclusion sociale, affaiblissement des solidarités humaines, délinquance et violence - sont le résultat du parti pris urbain de la politique économique nationale (aussi bien publique que privée) et du moindre intérêt porté aux pressants problèmes des zones rurales, en particulier dans les régions en développement, où la pauvreté, l'inégale répartition des ressources et l'absence de ces encouragements que représentent la possession de terres, l'octroi de crédits, les apports de technologies, les moyens d'éducation et de culture provoquent un exode permanent et sans cesse plus massif vers les zones urbaines. Pour éviter des catastrophes sociales et écologiques majeures dans toutes les grandes métropoles de la planète, il importe, et de toute urgence, d'adopter une politique de décentralisation des villes vers les zones rurales, associée à des politiques cohérentes de développement rural.

La gestion de la réforme sociale

12. Le moment est venu de traduire la réforme sociale qui est au coeur de nos préoccupations en actions spécifiques. Il faut, pour commencer, travailler à édifier un consensus intérieur, social et politique, large et durable. Mais il est au moins aussi important de s'interroger sur *les moyens* d'introduire les changements d'orientations nécessaires pour atteindre les grands objectifs prioritaires que sur *la nature* de ces objectifs et de ces grandes priorités. Dans cette perspective, il faudra rénover fondamentalement les mécanismes de mise en oeuvre, administratifs, budgétaires et institutionnels. Il importe donc de s'intéresser de très près à la question de l'équilibre entre centralisation et décentralisation, à celle des responsabilités de l'Etat, du secteur privé et de l'individu, de même qu'au rôle d'acteurs tels que les organisations non gouvernementales, les institutions religieuses, les syndicats et les forces armées. Il s'agit au fond - et c'est là un trait particulièrement important de cet aspect institutionnel de l'entreprise - de faire de la mise en oeuvre de la réforme sociale un processus réellement participatif dans lequel tous les intéressés aient leur mot à dire, de manière à préserver l'intégrité du consensus social et politique qui doit assurer la continuité et la viabilité des réformes.

13. Les changements à apporter aux structures institutionnelles et aux mécanismes de décision pour pouvoir progresser dans la voie de la réforme sociale, doivent reposer sur une information fiable résultant de solides travaux de recherche et d'évaluation portant sur les politiques. C'est pourquoi l'une des principales conditions préalables à la réforme sociale consiste à développer les compétences nationales en matière de conception et d'évaluation des politiques sociales et de gestion des transformations sociales. Une politique volontariste de renforcement des capacités endogènes doit donc être appliquée.

Vers une coopération internationale accrue en matière de développement social

14. Soucieuses de promouvoir le développement social conformément à la mission qui leur a été assignée, nos deux institutions sauront ouvrir de nouvelles voies à la coopération en Amérique latine et dans les Caraïbes. Avec des ressources financières et une expérience de la gestion suffisantes, auxquelles s'ajouterait le nécessaire soutien de chercheurs, d'analystes et de concepteurs, les pays de la région retrouveraient la possibilité de lancer des programmes d'action socio-économique à même d'avoir un impact durable.

15. Depuis des années, l'UNESCO et la BID entretiennent une fructueuse collaboration dans de nombreux domaines. Aujourd'hui, à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social, qui nous inspire cette initiative, nous nous engageons à mettre en place un mécanisme permanent de consultation auquel nous nommerons des représentants personnels, afin de renforcer la coopération entre nos deux institutions.

16. Nous sommes persuadés que si nous n'apprenons pas, au niveau international comme au niveau régional, à "gérer l'intangible", y compris les facteurs socioculturels qui sont à l'origine de tant de tensions dans le monde actuel, la sécurité humaine à l'échelle du globe nous échappera à coup sûr. La "décennie perdue" ne peut se reproduire, il ne saurait en être question ; les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes sont en droit de compter sur un processus de modernisation qui leur livre l'accès à une culture de la paix.